



DEMANDES DE BOURSES: Prolongation des dépôts de dossiers papier

publié le 07/05/2019 - mis à jour le 04/07/2019

Possibilité de déposer les dossiers jusqu'au 17 octobre 2019

Vous pouvez évaluer la possibilité d'obtenir une bourse à l'adresse suivante :

[bourse de collège](#) ↗

[bourse de lycée](#) ↗

Vous avez reçu du collège, en début d'année, un identifiant et un mot de passe qui vous permettent de déposer votre demande en utilisant le lien qui vous a été fourni ou en cliquant sur "**BOURSES SCOLAIRES**" dans la colonne de droite

de la page d'accueil du site.

Cet accès permet aussi de se connecter par "france connect" avec différents identifiants (impôts...)

Pour toute question à ce sujet, n'hésitez pas à contacter le collège :

05 49 96 32 02 ou ce.0791002k@ac-poitiers.fr

Le secrétariat peut aussi vous aider à effectuer votre demande

L'équipe de direction



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.